



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.21

**RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES
SUR LA COMMUTATION
ET LA SIGNALISATION TÉLÉPHONIQUES
EXPLOITATION INTERNATIONALE
AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE**

**SYSTÈMES RECOMMANDÉS POUR
LA SIGNALISATION “HORS BANDE”**

Recommandation UIT-T Q.21

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation Q.21 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation Q.21

SYSTÈMES RECOMMANDÉS POUR LA SIGNALISATION “HORS BANDE”

Au cas où des Administrations désireraient utiliser des systèmes de signalisation “hors bande”, par accord bilatéral, le CCITT estime désirable que, au point de vue de la transmission, elles emploient un des types de systèmes de signalisation (hors de la bande des fréquences vocales) définis dans les annexes ci-après:

annexe A: pour les systèmes normaux à courants porteurs à 12 voies par groupe primaire;

annexe B: pour les systèmes à courants porteurs à 8 voies par groupe primaire.

ANNEXE A

(à la Recommandation Q.21)

Systèmes de signalisation “hors bande” pour systèmes à courants porteurs à 12 voies par groupe primaire

(Les niveaux des signaux sont exprimés en niveaux absolus de puissance en un point de niveau relatif zéro, en dBm0.)

A.1 *Type I* (signalisation discontinue)

Fréquence: fréquence porteuse virtuelle (fréquence 0).

Niveau absolu de puissance: élevé,
par exemple -3 dBm0.

A.2 *Type II*

1) (signalisation discontinue)

Fréquence: 3825 Hz.

Niveau: élevé,

par exemple -5 dBm0.

2) (signalisation semi-continue)

Fréquence: 3825 Hz.

Niveau: faible,

par exemple -20 dBm0.

A.3 Le *type I* de signalisation n'est compatible qu'avec des ondes pilotes de groupes primaires et secondaires, écartées de 140 Hz de la fréquence porteuse virtuelle (fréquence 0).

Les *types II-1 et II-2* ne sont compatibles qu'avec des ondes pilotes de groupes primaires et secondaires, écartées de 80 Hz de la fréquence porteuse virtuelle (fréquence 0).

ANNEXE B

(à la Recommandation Q.21)

Systemes de signalisation “hors bande” pour systemes à courants porteurs à 8 voies par groupe primaire

(Les niveaux des signaux sont exprimés en niveaux absolus de puissance en un point de niveau relatif zéro.)

Fréquence: 4,3 kHz \pm 10 Hz.

Niveau:

- signaux discontinus: -6 dBm0;
- signaux semi-continus: valeur comprise entre -20 dBm0 et -17,4 dBm0.